



Édition du 1er septembre
Année scolaire 2017-2018



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

L'outil de communication destiné aux parents des
élèves de l'école Jacques-Rochelleau / St-

Pour élever un enfant, ça prend tout un village!

Voilà un proverbe africain qui illustre avec justesse l'importance de la mobilisation de la communauté dans le processus de socialisation des jeunes. C'est probablement ce qui explique la pertinence de se munir d'outils de communication qui incite les gens à la solidarité et au soutien à l'éducation des enfants.

C'est dans cette perspective que je vous invite à lire attentivement notre journal mensuel « Contact ». Vous y retrouvez des informations utiles sur la vie à l'école.

Bonne lecture!

Stéphane Joyal, directeur.

Agenda

Il est très important d'accompagner votre enfant dans l'utilisation quotidienne de son agenda. C'est un outil qui favorisera le développement de son autonomie. De plus, il sera l'outil à privilégier pour communiquer avec les intervenants de l'école.

Identification du matériel

Nous vous invitons, en ce début d'année, de bien vouloir prendre le temps d'apposer le nom de votre enfant sur tous ses objets personnels. Matériel didactique, effets scolaires, et surtout, les vêtements et la boîte à lunch doivent être clairement identifiés pour un retour rapide à son propriétaire.

Entrée des élèves

Veuillez prendre note que les élèves ne doivent pas utiliser la porte rue Préfontaine (unité Rocheleau), sauf en cas de retard. L'entrée des élèves se fera par les portes de la cour de récréation.

Absences des élèves

Votre enfant doit s'absenter de l'école? Vous pouvez communiquer en tout temps au numéro 450-653-4142 (au primaire) et le 450-653-2266 (au préscolaire) et laisser votre message sur la boîte vocale en n'oubliant pas de mentionner le nom de l'enfant, son groupe repère et le motif de l'absence.

Transport scolaire

Seuls les enfants ayant droit au transport scolaire peuvent prendre l'autobus selon les informations reçues de la Commission scolaire. De plus, les chauffeurs ne sont pas autorisés à faire un changement, quel qu'il soit. Tous les enfants du préscolaire transportés en autobus ont reçu une cocarde pour bien identifier l'autobus à prendre. Pour nous aider à assurer un bon service et la sécurité de votre enfant, il doit porter sa cocarde pendant les trois premières semaines.

IMPORTANT

Stationnement

Il est strictement défendu de stationner aux endroits suivants:

- * débarcadère des autobus (entre 7h et 16h)
- * Côté « est » de la rue Préfontaine (à moins d'être détenteur d'une vignette de la CSP)
- * **Interdiction d'utiliser le Stationnement privé du 206 Principale** (l'«ancienne Caisse») en tout temps.

Le service de police municipal émettra des constats d'infraction aux contrevenants.

Visites à l'école

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous présenter au secrétariat en tout temps lorsque vous entrez dans l'un ou l'autre des pavillons.

Vendredi 29 septembre

Notez bien que le vendredi 29 septembre, nous procéderons à la déclaration annuelle des effectifs scolaires. Nous vous invitons à favoriser la présence de votre enfant à l'école et à ne pas prévoir de rendez-vous médical.

Merci de votre précieuse collaboration!

Rencontres avec les parents

Les parents des élèves du préscolaire ont été rencontrés le 29 août lors de la rentrée des élèves. Nous rencontrerons les parents des élèves de 1^{re} et 6^e année à 19h le jeudi 7 septembre. Nous recevrons les parents des élèves de 2^e, 3^e, 4^e, 5^e année le jeudi 14 septembre à compter de 18h30.

Places disponibles (service de l'organisation scolaire)

Il arrive que les autobus ne soient pas remplis à capacité sur un trajet donné. Si c'est le cas et que votre enfant y est éligible, vous pouvez faire une demande de « place disponible » auprès de l'école d'ici le vendredi **22 septembre**.

Les demandes seront ensuite étudiées pour en valider l'éligibilité et une réponse sera donnée **à compter du 15 octobre**. Si vous voulez vous prévaloir de ce privilège, s.v.p. voir l'une des secrétaires pour obtenir le formulaire officiel de demande. Vous devrez laisser avec ce dernier un chèque de **155\$** libellé à l'ordre de la Commission scolaire des Patriotes. Il vous sera remis si vous obtenez une réponse négative.

Service aux dîneurs

Pour maximiser le temps alloué au dîner de votre enfant, nous vous demandons d'identifier sa boîte à lunch, les plats et leurs couvercles; fournir des ustensiles si nécessaire. Votre collaboration nous permettra d'offrir un meilleur service à vos enfants.

Service de traiteur « Le lunch » (nouveau)

Le service sera maintenant disponible pour le préscolaire et le primaire à **tous les jours de la semaine**. Vous pouvez consulter le site du fournisseur « Le Lunch » pour connaître les modalités de réservation et de paiement.

Assiduité

Nous pensons qu'il est important d'instaurer une bonne routine dès le début de l'année scolaire, c'est pourquoi nous vous demandons d'être vigilants sur l'heure d'arrivée à l'école le matin. Les élèves du préscolaire débutent à **8h30** et ceux de 1^{re} à 6^e année à **8h25**. Notez cependant que **les élèves marcheurs se présenter à l'école à partir de 8h15 le matin et 13h10 le midi au primaire et 12h55 au préscolaire**.

Facebook et la prise de photos par les élèves et les parents à l'école

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

Assemblée générale annuelle

Nous tiendrons « l'assemblée annuelle des parents » le jeudi 14 septembre prochain, à 19h45 après les rencontres avec les enseignants. Cette assemblée a pour mandat d'élire les représentants du conseil d'établissement, le représentant au comité de parents, et son substitut, et de se prononcer sur la création d'un organisme de participation des parents (OPP).

Question de sécurité

Au même titre que les années antérieures, nous n'accordons pas de permission de sortie aux jeunes le midi, **à moins que les parents eux-mêmes ne viennent les chercher**.

Bénévoles recherchés!

Comme chaque année, nous sommes activement à la recherche de bénévoles qui pourront nous aider à diverses tâches, tels la conservation et la mise en circulation des livres de la bibliothèque ou encore l'accompagnement des élèves, lors des activités éducatives.

S.v.p., signifier vos disponibilités à l'enseignante titulaire de votre enfant lors de votre rencontre de parents.

Tenue vestimentaire

Nous demandons aux élèves de porter **une tenue propre, convenable, et appropriée à la saison**. Tout vêtement indécent ou prônant le sexisme, le racisme, l'intolérance ou incitant au non-respect de soi et des autres est interdit.

Rendez-vous sur le Web pour les infos de la rentrée

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à <http://jacquesrocheleau.csp.qc.ca/>

ou celui de la Commission scolaire en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez l'Info-rentree 2017-2018,